

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DU FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les groupes environnementaux accueillent favorablement les modifications proposées

Québec, le 6 novembre 2002 - C'est avec enthousiasme que les groupes environnementaux québécois ont accueilli les modifications à la programmation du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Pour Alexandre Turgeon du Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE – Capitale nationale) et Steven Guilbeault de Greenpeace, la nouvelle programmation apparaît mieux répondre aux besoins du Québec et propose une meilleure vision des interventions possibles en matière de développement durable.

Jérôme Vaillancourt de Vivre en ville s'est, pour sa part, dit particulièrement surpris et heureux de voir que le thème *les collectivités viables* constituait le premier secteur d'intervention du programme *Initiatives en développement durable*. En tant que promoteur de ce concept, Vivre en ville y voit la reconnaissance d'un mode d'intervention cohérent et intégrateur en matière d'environnement et de développement durable.

Pour Marc Hudon de Stratégies Saint-Laurent et Philippe Bourke du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), la nouvelle programmation permettra aux acteurs du milieu, dans les différentes régions du Québec, de poursuivre leur travail de mise en place du développement durable par des projets novateurs.

Barbara Genest de Québec'ERE, Luc Parlavecchio d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et Robert Litzer de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) sont heureux de voir que les activités de sensibilisation continuent d'être reconnues, tout comme l'investissement dans la relève chez les jeunes par le biais de bourses et stages.

Éric Valiquette de la Corporation d'aménagement et protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) et Caroline Brodeur du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, membres du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et Julie Molard de l'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) ont quant à eux constaté avec satisfaction que les actions menées dans une perspective de gestion durable des ressources, notamment par les organismes oeuvrant dans les bassins versants prioritaires, prennent une dimension plus intégrative que par le passé.

Bruno-Pierre Harvey du Conseil québécois du paysage se dit heureux de voir que l'on reconnaît enfin le concept de paysage comme partie intégrante d'un aménagement durable du territoire.

Alexandre Turgeon du CRE-Capitale nationale s'est par ailleurs dit satisfait de la création d'un nouveau levier pour les entreprises d'économie sociale intégrant le développement durable. Il était important que l'on permette enfin l'émergence d'entreprises non couvertes par les programmes actuels du gouvernement.

Enfin, tous ont rappelé l'importance du soutien apporté par le FAQDD depuis sa création par le Gouvernement du Québec en mars 2000. Le soutien financier apporté jusqu'ici a été extrêmement structurant pour le milieu environnemental qui a pu réaliser des projets dont les impacts positifs sur la société québécoise se feront sentir encore longtemps. Les groupes environnementaux espèrent donc que le Gouvernement du Québec réinjectera des fonds dans le FAQDD afin de poursuivre le soutien à la mise en œuvre du développement durable.

- 30 -

Sources : Alexandre Turgeon (418) 524-7113 c. (418) 571-0537
Steven Guilbeault (514) 944-2650
Jérôme Vaillancourt (418) 522-8055 p. 222
Marc Hudon (418) 543-9681
Philippe Bourke (514) 861-7022
Barbara Genest (418) 524-6661
Luc Parlavecchio (514) 252-3016
Robert Litzer (514) 376-1065
Éric Valiquette (418) 337-1398
Caroline Brodeur (418) 522-5861 p.226
Julie Molard (418) 647-0909
Bruno-Pierre Harvey (418) 688-8282